

Ce document fait partie des collections numériques des Archives Paul Perdrizet, le projet de recherche et de valorisation des archives scientifiques de ce savant conservées à l'Université de Lorraine. Il est diffusé sous la licence libre « Licence Ouverte / Open Licence ».



APP. XXV. 1772-4

LES ORIGINES  
DE LA  
BIBLE DES PAUVRES

PAR  
JOSEPH GUIBERT



PARIS (2°)  
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR  
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER  
1905  
(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

---

*Extrait de la* REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Août-septembre 1905.

---

LES ORIGINES

DE LA

BIBLE DES PAUVRES

---

*Extrait de la* REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Août-septembre 1905.

---

LES ORIGINES

DE LA

BIBLE DES PAUVRES

PAR

JOSEPH GUIBERT



PARIS (2<sup>e</sup>)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR  
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1905

(TOUS DROITS RÉSERVÉS)



## LES ORIGINES DE LA BIBLE DES PAUVRES

---

### I

La Bible des Pauvres (*Biblia Pauperum*) est un livre d'images qui raconte la vie du Christ selon le système, cher au moyen âge, de l'accord des deux Testaments. Le Christ avait lui-même fondé cet enseignement, disant : « Ne pensez pas que je sois venu pour détruire la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir <sup>1</sup> ». Appliquant à sa personne certains récits des Livres saints : « Comme Moïse, disait-il à Nicodème, a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé <sup>2</sup>. » Et aux docteurs de la Loi : « Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre <sup>3</sup>. » Aux pèlerins d'Emmaüs il expliquait ce qui avait été dit de lui dans toutes les Écritures <sup>4</sup>. Et peu de temps avant de monter au ciel, à ses disciples assemblés il répétait : « Ce que vous voyez est l'accomplissement de ce que je vous avais dit lorsque j'étais encore avec vous, qu'il était nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la Loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes fût accompli. En même temps, il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Écritures <sup>5</sup>. »

Sur ces fondements s'éleva la doctrine de l'Église naissante, que les Pères et les docteurs développèrent selon les mêmes principes, et que l'art chrétien, traducteur fidèle, rendit populaire. On trouvera dans le commentaire de Schreiber sur la *Biblia Pauperum* une liste

---

1. Math., v, 17.

2. Joan., iii, 14.

3. Math., xii, 40.

4. Luc, xxiv, 27.

5. Luc, xxiv, 44, 45.



d'œuvres conçues dans cet esprit<sup>1</sup>, mais disparues pour la plupart. Il en subsiste cependant quelques-unes, et, parmi elles, la *Biblia Pauperum* que nous étudions ici.

## II

Le plus ancien manuscrit connu de la Bible des Pauvres, celui du monastère de Saint-Florian en Autriche<sup>2</sup>, paraît pouvoir être daté des environs de l'an 1300. Est-il possible de fixer, au moins à peu près, l'époque de la composition de l'ouvrage? Je suis parvenu seulement à déterminer la date la plus lointaine qu'on puisse lui attribuer.

Chaque scène de la *Biblia Pauperum* est accompagnée d'un petit vers explicatif. Or deux de ces vers sont tirés de l'*Aurora* : le premier relatif à la *Tentation d'Ève* :

Vipera vim perdit sine vi pariente puella.

le second au *Buisson ardent* :

Lucet et ignescit sed non rubus igne calescit<sup>3</sup>.

L'*Aurora* est un poème de plus de quinze mille vers, sur la Bible, commencé par Pierre Riga, complété par Gilles de Paris<sup>4</sup>. Dans un prologue, Pierre Riga nous annonce qu'il joint au récit des événements rapportés dans l'Écriture le sens allégorique destiné à en éclaircir l'obscurité : ainsi, dit-il, l'aurore chasse les ténèbres de la nuit. L'œuvre ayant paru d'abord incomplète et mal agencée, Gilles de Paris entreprit de la refondre ; il inséra de nouvelles séries de vers, que certains manuscrits de l'*Aurora* distinguent par un signe des vers de son prédécesseur. — Pierre Riga mourut en 1209. A ce moment le poème avait reçu les compléments de Gilles de Paris,

1. *Biblia Pauperum*, nach dem einzigen Exemplare in 50 Darstellungen ... herausgegeben von Paul HERTZ ... mit einer Einleitung ... von W. L. SCHREIBER. — Strassburg, 1903. — V. aussi E. MALB., *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*. Paris, 1898.

2. Reproduit en facsimile par Alb. Comesina et Gust. Heider, Die bildliche Darstellung der *Biblia Pauperum* aus der dem XIV Jahrhundert angehörnden Handschrift des regulirten Chorherrenstiftes St Florian in Oberösterreich. Wien, 1882.

3. PRTRA, *Spicilegium Solesmense*, II, p. 267 et 371.

4. Sur Riga et Gilles de Paris, voy. *Patrologie* de Migne, t. 212, et *Hist. litt.*, t. XVII, p. 26 à 69.

puisque ce dernier fit hommage de son travail à l'évêque Eudes de Sully, élu en 1196, mort en 1208. Nous pourrions adopter l'année 1196 comme la plus reculée qu'il fût possible d'assigner à la composition de la Bible des Pauvres, si nous étions sûrs qu'aucun exemplaire de l'*Aurora* n'eût été mis en circulation avant les additions de Gilles de Paris. Mais celui-ci ayant commencé ses remaniements à la prière d'amis choqués des défauts de l'ouvrage, il y a lieu de penser que le poème imparfait de Pierre Riga s'était déjà répandu. Or, si nous nous fions aux manuscrits qui distinguent par des signes particuliers les vers de l'auteur et ceux du correcteur, les deux vers cités plus haut faisaient partie de l'œuvre primitive. Donc la plus lointaine date que l'on puisse attribuer à la Bible des Pauvres n'est autre que la date à laquelle Pierre Riga donna la première édition de son poème. Cette date ne doit pas être éloignée de l'année 1175.

Comme l'*Aurora*, la *Biblia Pauperum* était une somme, mais une très petite somme, une concordance abrégée des deux Testaments. En vue de quelle fin travailla l'auteur ?

Se fondant sur la prédominance de l'image, Laib et Schwarz ont pensé que c'était un *Malerbuch*, un livre de modèles pour artistes, analogue à celui du Mont-Althos. Schreiber observe que cette assimilation n'est pas acceptable, car si la Bible des Pauvres contient des images, elle ne donne aucune règle d'exécution, et, d'ailleurs, les manuscrits et les tirages imprimés de notre ouvrage diffèrent entre eux par l'ordre des dessins et par la composition. Le même savant remarque qu'on y voit figurés les plus importants épisodes de la vie et de la passion du Christ, ceux qui servaient de thèmes aux prédicateurs pour les principaux dimanches et jours de fête; il ajoute que dans une composition qui est une forme développée de la *Biblia Pauperum*, exécutée vers 1350 par Ulrich, abbé de Lilienfeld, sous le titre : *Concordantia caritatis*, on lit les inscriptions suivantes : à la page de l'Annonciation « Feria III<sup>or</sup> temporum in Adventu »; à la Nativité : « In die Nativitatis Domini »; à la Circoncision : « In circumcissione Domini. » Il conclut que la *Biblia Pauperum* était un manuel de sermons.

Le prologue du *Speculum humanae salvationis* gravé sur bois a fourni dans ses dernières lignes un argument de plus à ceux qui voient dans la *Biblia Pauperum* un manuel de prédication :





planche contient trois scènes juxtaposées : celle du milieu tirée des Évangiles ou des Actes, les deux autres choisies parmi les histoires de l'Ancien Testament que les commentateurs considéraient comme prophétiques et symboliques de la première. Ainsi le *Christ en croix* a pour pendants *Isaac sacrifié par Abraham* et le *Serpent d'airain* ; à la *Mise au tombeau* sont opposés *Jonas jeté à la mer* et *Joseph abandonné par ses frères dans une citerne*. — Quatre prophètes en buste, sous des arcatures, deux au-dessus, deux au-dessous du sujet central, tiennent chacun l'extrémité d'un phylactère sur lequel on lit un texte prophétique ; sous chacune des trois scènes un vers léonin qui l'explique ; enfin, dans le haut de chaque épisode de l'Ancien Testament, un commentaire révèle le lien symbolique qui unit cet épisode au sujet principal. Chaque planche est marquée d'une lettre de classement, les vingt premières de A à V, les vingt dernières de .A. à .V., chacune des vingt lettres de la seconde série étant précédée et suivie d'un point. Tel est l'aspect d'une planche de la Bible des Pauvres gravée sur bois<sup>1</sup>.

Comme l'a fait remarquer M. E. Mâle<sup>2</sup>, c'est du moment où elle fut multipliée par la gravure, que la Bible des Pauvres commença à exercer une grande action sur les artistes. Il serait donc intéressant de savoir en quel lieu et sous quelle influence elle fut gravée. Comme le dit encore M. Mâle, peut-être serait-il possible un jour d'affirmer que l'édition xylographique de la Bible des Pauvres est née en France. Certains indices sérieux le font supposer. Je ne veux pas m'en occuper ici, mais seulement montrer au sein de quel ordre monastique elle vit le jour.

Parmi les personnages de l'Ancien Testament que la Bible des Pauvres présente comme figures du Christ, deux prophètes ont une place d'honneur : Élie et son disciple Élisée. Ils paraissent l'un ou l'autre neuf fois sur quatre-vingts scènes symboliques que contiennent les quarante planches de l'album.

1<sup>o</sup>) et 2<sup>o</sup>) La *Résurrection de Lazare* est accompagnée à gauche de la *Résurrection du fils de la veuve de Sarepta* obtenue par Élie<sup>3</sup>, et, à droite, de la *Résurrection du fils de la Sunamite* par Élisée<sup>4</sup>.

1. On fit plus tard une édition en 50 planches.

2. L'art symbolique à la fin du moyen-âge (*Rev. de l'art ancien et moderne*, 1905, t. II, p. 94).

3. *Reg.*, III, ch. xvii, v. 17 à 24.

4. *Reg.*, IV, ch. iv, v. 18 à 37.

3° *Entrée de J.-C. à Jérusalem.* On voit dans le compartiment de droite *Élisée reçu avec honneur par les enfants des prophètes.* Élisée avait divisé les eaux en les frappant avec le manteau d'Élie, « ce que voyant, les enfants des prophètes qui étaient dans Jéricho, vis-à-vis de ce lieu-là, dirent : « L'esprit d'Élie s'est reposé sur Élisée. » Et venant au devant de lui, ils se prosternèrent à ses pieds avec un profond respect <sup>1</sup> ».

4° *Le Christ au jardin de Gethsémani* prend congé de ses disciples, emmenant avec lui Pierre, Jacques et Jean. — L'un des symboles choisis est l'épisode raconté au quatrième livre des Rois, ch. vi et vii : les habitants de Samarie, assiégés par Benadad, roi de Syrie, souffraient du blocus ; le roi d'Israël envoya un de ses officiers pour tuer Élisée. Celui-ci prédit la levée du siège et la fin de la famine ; il annonce que l'officier envoyé pour le tuer ne profitera pas du salut donné à la ville <sup>2</sup>.

5° *J.-C. devant Pilate qui se lave les mains.* Dans le compartiment de gauche, Jézabel est assise sur le trône, près d'elle un serviteur tient le glaive nu ; devant elle, Élie debout. La reine ayant appris le massacre des prêtres de Baal, ordonné par Élie, fit dire à ce prophète : « Que les dieux me traitent dans toute leur sévérité, si demain, à la même heure, je ne vous fais pas perdre la vie, comme vous l'avez fait perdre à chacun de ces prophètes <sup>3</sup>. »

6° *Le Christ couronné d'épines et bafoué* a pour pendant, à droite, Élisée raillé par les enfants. « Élisée vint de là à Béthel, et lorsqu'il marchait dans le chemin, de petits enfants étant sortis de la ville se moquaient de lui, disant : « Monte, chauve, monte, chauve. » Élisée, regardant, jeta les yeux sur eux et les maudit au nom du Seigneur. En même temps, deux ours sortirent du bois, et s'étant jetés sur cette troupe d'enfants, ils en déchirèrent quarante-deux. Élisée alla ensuite sur la montagne du Carmel <sup>4</sup>.

7° *Le Christ portant sa croix.* Le symbole de droite est tiré de l'histoire racontée au chapitre xvii<sup>e</sup> du troisième livre des Rois : « Élie, aussitôt, s'en alla à Sarepta ; lorsqu'il fut venu à la porte de la ville, il aperçut une femme veuve qui ramassait du bois... ». Le prophète lui ayant demandé de l'eau et une bouchée de pain, elle

1. *Reg.*, IV, ch. ii, v. 15.

2. *Reg.*, IV, ch. vi et vii.

3. *Reg.*, III, ch. xix, v. 1 et 2.

4. *Reg.*, IV, ch. ii, v. 23 à 25.

mais, dans l'œ. 1.  
Pa Mazarine  
L'œ. 1. est un œ. 1.  
vêtu d'un habit  
avec le bonnet  
de l'œ. 1. et  
un habit  
sacré d'un habit  
de l'œ. 1.

répondit : « Je vous jure par le Seigneur votre Dieu que je n'ai pour tout pain qu'un peu de farine dans un pot... Je viens ramasser ici deux bâtons de bois pour aller apprêter à manger à moi et à mon fils<sup>1</sup>. »

8° L'Ascension a pour symbole de droite l'Enlèvement d'Élie en présence d'Élisée. « Lorsqu'ils continuaient leur chemin et qu'ils marchaient en s'entretenant, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent tout d'un coup l'un de l'autre, et Elie monta au ciel au milieu d'une tempête. Élisée le voyait monter et criait : « Mon père, mon père, le char d'Israël et son conducteur... Il leva de terre en même temps le manteau qu'Élie avait laissé tomber afin qu'il lui demeurât<sup>2</sup>. »

9° La Descente du Saint Esprit a pour symbole le feu du ciel tombant sur le sacrifice préparé par Élie sur le mont Carmel<sup>3</sup>.

Le point intéressant pour notre sujet n'est pas le nombre des scènes où paraissent Élie et Élisée ; l'importance de leurs personnes justifie la place qui leur est donnée. Mais, si l'on examine avec attention les costumes dont ils sont vêtus, on remarquera la variété de ces vêtements, qui va de l'ample manteau sans caractère spécial, que le moyen âge attribuait aux patriarches et autres saints personnages de l'ancienne loi, jusqu'au pur costume monastique.

Dans la première planche où ils paraissent, celle des Résurrections, rien de notable dans leur tenue : ils portent la barbe, et la robe est couverte d'un manteau quelconque. — Dans la seconde, Élisée reçu par les enfants des prophètes a déjà l'aspect d'un moine ; son manteau ressemble à celui des Dominicains ou à celui des Carmes, et l'artiste a sommairement indiqué la tonsure. — Dans la troisième, même manteau que dans la précédente. — La quatrième présente un costume sans caractère. — Dans la cinquième, Élisée tonsuré et nimbé est couvert d'un scapulaire et d'un manteau de moine. — La sixième montre Élie portant le scapulaire et le même manteau qu'Élisée dans la planche précédente. — Dans la septième, Élie sur le char qui l'emporte n'a rien de spécial, mais Élisée à genoux semble être un moine en prières ; enfin, dans la huitième, Elie, les mains jointes pour demander à Dieu d'envoyer

1. Reg., III, ch. xvii, v. 10 à 12.

2. Reg., IV, ch. ii, v. 11 à 13.

3. Reg., III, ch. xviii, v. 36 à 39.

le feu du ciel, couvert du manteau, la barbe rase et le crâne tonsuré, a parfaitement l'aspect d'un religieux. — Il faut enfin remarquer que seuls parmi les personnages de l'Ancien Testament, Élie et Élisée portent l'habit monastique.

Ces détails avaient frappé l'un des anciens possesseurs d'un exemplaire de la Bible des Pauvres maintenant conservé à la Bibliothèque nationale<sup>1</sup>, et, dans les scènes précitées, partout où apparaît le costume monastique, il a peint le manteau noir des Dominicains, sauf en une où il a figuré, en chape blanche de Carme, Élisée à genoux devant Élie ravi au ciel. — Si on réfléchit au fait, ignoré sans doute de cet ancien amateur, qu'un ordre religieux, et un seul, celui des Carmes, prétendait avoir Élie pour fondateur et Élisée pour premier frère, prétention que les autres ordres n'admettaient pas, on pourra conclure que le costume porté par ces deux prophètes est celui des Carmes, et que la Bible des Pauvres a été gravée et publiée sous l'influence de l'ordre du Carmel.

On trouvera dans le *Viridarium ordinis B. V. Mariæ de Monte Carmelo*, écrit par Jean Le Gros, général jusqu'en 1430, c'est-à-dire peu avant l'époque présumée de l'apparition de notre Bible des Pauvres, ou dans le *Tractatus* de Thomas Bradley<sup>2</sup>, carme anglais du même temps, un exposé des prétentions de l'ordre : comment il revendiquait non seulement Élie et Élisée, mais encore Jonas et Abdias, établissant sa filiation depuis ces illustres personnages. D'après Le Gros, les ermites du Carmel auraient été baptisés par les apôtres, puis se seraient dispersés les uns sur cette montagne, les autres en divers lieux de Terre Sainte, prêchant la foi en Jésus-Christ. Ainsi ménageait-il le passage de l'Ancien au Nouveau Testament.

Quoi qu'il en soit de leur origine, c'est dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle qu'ils vinrent en Occident. Ils arrivèrent par groupes, fuyant la domination musulmane, et débarquant les uns en Chypre, d'autres en Sicile ou en Provence, d'autres encore en Angleterre, ils fondèrent des couvents. Mais la protection des princes et la bienveillance d'Innocent IV ne suffirent pas à les préserver des

1. B. N. Exposition de la Galerie Mazarine, n° 1.

2. B. N. Ms. lat. 5615. Voir aussi *Histoire des ordres monastiques* du P. HELYOT (Paris, 1721). Sur Bradley, v. *Bibliotheca Carmelitana*.

le feu du ciel -  
Élie ravi au ciel -  
Élisée à genoux devant Élie -  
manteau noir des Dominicains -  
chape blanche de Carme -

dans le descript. du  
St Esprit, dit est  
le Bible  
de Carmel



vexations. Dans toute société, les droits acquis sont soupçonneux, les intérêts sont jaloux, et les nouveaux venus ne reçoivent pas toujours l'accueil désiré. Peut-être aussi les Carmes prétendirent-ils dès lors à une sorte de préséance d'honneur sur les autres ordres au nom de l'antique et illustre origine qu'ils annonçaient ? — Le diable, dit une ancienne chronique<sup>1</sup>, s'efforça d'entraver la multiplication des moines de cet ordre en haine de leurs bonnes œuvres, excitant contre eux les recteurs et les curés des paroisses. Ceux-ci les empêchèrent de célébrer les saints mystères dans leurs couvents et d'y donner la sépulture à leurs frères. Les évêques à qui les religieux s'adressèrent refusèrent d'intervenir sans un avis du Pape, et quand vint cet avis favorable, en 1246, ils n'obéirent pas tous : une nouvelle intervention pontificale fut nécessaire pour que le différend fût apaisé (4252).

Puis le canon 23 du concile de Lyon (1274) remit tout en question<sup>2</sup>, rappelant la décision du concile de Latran (1215) qui interdisait l'institution de nouveaux ordres religieux, renouvelant cette interdiction et prescrivant les mesures à prendre vis-à-vis des ordres créés depuis 1215, même à l'égard de ceux que le Saint-Siège avait confirmés. Il spécifiait que ces décisions ne regardaient ni les Frères Prêcheurs ni les Frères Mineurs, vu les services éminents qu'ils rendaient à l'Église ; quant aux ermites de Saint-Augustin et aux Carmes dont la création avait précédé le concile de Latran, il les autorisait à garder leur état ancien jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné<sup>3</sup>. Or cette confirmation définitive se fit attendre, car nous voyons le prieur général des Carmes, Pierre de Milhau, supplier en 1282 Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, pour obtenir de lui qu'il continue à protéger l'ordre auprès du Pape, contre la méchanceté de ceux qui interprétant mal la constitution promulguée par Grégoire X au concile de Lyon en 1274 sur les ordres mendiants, s'efforcent de la faire tourner au préjudice et même à la perte dudit prieur et dudit ordre, éloignant d'eux les âmes pieuses et prouvant ainsi qu'ils n'ont aucune crainte de Dieu. Il demande au roi d'obtenir du pape Martin IV un commentaire

1. *Chronica Guillelmi de Sanvico, eremita montis Carmeli...*, cap. V (*Acta Sanct.*, ad tom. tertium Maii tractatus praeliminaris, p. LXII).

2. MANSI, *Sacrorum conciliorum...*, Venetiis, MDCCLXXX, t. XXIV, col. 96 et 97 ; t. XXII, col. 1002.

3. RYMER, *Fœdera...*, édit. de 1739, t. I, 2<sup>e</sup> part., p. 211 et 212.

éclaircissant cette constitution qui servait de prétexte à leurs ennemis, afin que tous les frères du Carmel fussent rachetés de la captivité par le roi d'Angleterre comme les Juifs l'avaient été par Moïse et le peuple chrétien par un plus grand et plus puissant rédempteur<sup>1</sup>. — En 1311, malgré les marques de bienveillance de plusieurs Papes, la question n'était pas encore réglée, puisque Édouard II demandait à Clément V de ne pas laisser passer le prochain concile général sans confirmer et perpétuer l'ordre du Carmel.

Un trait de la vie de saint Pierre Thomas, carme, légat du Saint-Siège et patriarche de Constantinople, mort en 1366 à Famagouste, nous révèle en même temps et l'hostilité que l'ordre rencontrait encore et ses prétentions<sup>2</sup>. Pierre Thomas avait prié la Sainte Vierge avec ferveur, la suppliant de protéger ses frères et de ne pas permettre que leur institut fût détruit, comme certains religieux s'efforçaient de l'obtenir du Pape. La Sainte Vierge, apparaissant, lui annonça que l'ordre du Carmel durerait jusqu'à la fin des temps, le prophète Élie ayant obtenu du Christ, au moment de la Transfiguration sur le Thabor, que son ordre vécût jusqu'à ce qu'il vînt lui-même combattre l'Antechrist.

« Si l'on voulait examiner tous les ordres en particulier, dit le P. Hélyot<sup>3</sup>, il y en a peu qui ne prétendent à quelque prérogative au-dessus des autres et qui ne veuillent s'attribuer des hommes illustres ou qui n'ont jamais été religieux, ou qu'ils font sortir d'un autre ordre pour les faire entrer dans le leur, quoique quelquefois il se trouve que ces personnes soient mortes avant la naissance des ordres où on les veut faire entrer. » — Les prétentions de chaque congrégation avaient pour antagonistes naturels les prétentions rivales. Ces questions d'antiquité ou d'antériorité dans lesquelles les ordres religieux croyaient leur prestige engagé ne servaient qu'à irriter les esprits<sup>4</sup>; on le vit bien au ton discourtois que prit au xvii<sup>e</sup> siècle la querelle entre Carmes et Bollandistes au sujet de l'institution des Carmes par Élie. Le xiv<sup>e</sup> siècle avait vu les mêmes disputes et les mêmes colères. De graves désordres trou-

1. RYMER, *Foedera*, ..., t. I, 4<sup>e</sup> part., p. 194.

2. *Acta. SS*, janvier, II, p. 1022.

3. *Hist. des ordres monastiques*. Préface, p. XXII.

4. Sur cette discussion entre les Carmes et les Bollandistes. v. l'*Histoire des ordres monastiques*, I, 282 et suiv.

blèrent en 1374 l'Université de Cambridge, certains étudiants ayant mis en doute les théories des moines du Carmel touchant l'institution, le nom et la confirmation de leur ordre; d'où discordes et rixes nombreuses<sup>1</sup>. Il fallut, pour mettre fin à ces dissensions, réunir une assemblée de l'Université et discuter au fond les affirmations des Carmes. Les conclusions données par lettres du chancelier paraissent très nettes et cependant ne le sont guère; car, si elles expriment l'avis que les Carmes doivent être tenus pour les imitateurs et les successeurs d'Élie et d'Élisée, elles n'expliquent pas s'il s'agit d'une filiation ininterrompue à travers le temps, où simplement si c'est une manière de dire qu'ayant pris naissance au lieu même où vivaient ces prophètes et menant une vie analogue à la leur, ils pouvaient ainsi être nommés leurs successeurs. De la teneur de cette pièce judiciaire, où tous les mots sont pesés, ne peut-on conclure que si cette idée de filiation ininterrompue n'est pas exprimée, c'est que les Carmes n'ont pu l'obtenir? Ils devaient désirer une reconnaissance plus précise de leur antiquité, et ils l'obtinrent cent ans plus tard de Sixte IV, qui, dans une bulle de 1477<sup>2</sup>, se servit des mots: *successionem hereditariam tenentes*, expression qui n'empêcha pas le cardinal Baronius<sup>3</sup> de placer à la fin du XII<sup>e</sup> siècle de notre ère le commencement de l'ordre des Carmes.

Ces religieux étaient mal reçus dans leurs prétentions. On pouvait donc naître l'idée de donner à Élie et à Élisée le costume des Carmes, sinon dans l'ordre même qui prétendait envers et contre tous les avoir pour pères et protecteurs?

Mais pourquoi dans la Bible des Pauvres ces prophètes n'ont-ils pas toujours l'habit religieux?

Quelle raison à cette variété? Faut-il supposer que les planches ne sont pas toutes de même provenance? — Cette hypothèse n'expliquerait rien, car sur une seule et même planche: *l'Enlèvement d'Élie*, Élisée est vêtu en moine, son maître ne l'étant pas, et il n'est pas possible d'invoquer ici une dualité d'origine.

La diversité même des costumes est un argument en faveur de notre thèse. Évidemment l'artiste n'agissait pas par ignorance ou connaissance incomplète de l'habit qu'il voulait retracer, puisque

1. B. N., ms. lat. 5615.

2. HELYOT, *Histoire des ordres monastiques*, I, p. 300.

3. *Annales ecclesiastici*, 1181, paragr. XIII.

dans quelques scènes les deux prophètes ont parfaitement l'aspect du religieux carme. Il n'était pas non plus ignorant des prétentions de cet ordre, car il n'eût pas pensé à donner le costume monastique à ses héros ; il n'était pas indifférent, car il eût habillé ses deux personnages de la façon conventionnelle qui était d'usage constant ; il n'était pas hostile à ces prétentions : il eût alors refusé aux deux prophètes le port de l'habit religieux. Nous sommes donc amenés aussi par cette voie à la même conclusion, que l'artiste travaillait d'après les instructions d'un ordre qui considérait Élie et Élisée comme siens, et il n'y en avait qu'un, celui du Carmel.

Mais pourquoi cette diversité d'habits ? Ne serait-ce pas le fait de la timidité, de la peur des contradictions ? En donnant à Élie leur propre costume, les Carmes dérogeaient à l'usage, et uniquement dans le but d'affirmer leur filiation ininterrompue depuis le prophète ; car si le vêtement banal que lui attribuait l'art du moyen âge n'était pas le vrai, celui que ces religieux voulaient lui donner ne l'était pas davantage, et ils ne pouvaient l'ignorer, l'Écriture ayant pris soin de nous décrire le véritable : « vir pilosus et zona pellicea accinctus renibus <sup>1</sup>. » Or, leur prétention à descendre d'Élie provoquant l'hostilité, ils pouvaient craindre de la proclamer ouvertement dans un livre d'images destiné à se répandre partout grâce au tirage à nombreux exemplaires ; ils s'exposaient à des contestations, à des plaintes au Saint-Siège qui ne s'était pas encore prononcé, peut-être même à des violences, comme à Cambridge. Ils semblent avoir voulu insinuer leurs idées dans l'esprit public, et cette espèce d'hésitation peut faire supposer que nous avons dans la Bible des Pauvres un des premiers exemples, peut-être le premier, de l'habit de carme donné à Élie et à son disciple Élisée <sup>2</sup>.

Ce système iconographique n'a pas prévalu. Au dix-septième siècle, les Carmes cherchèrent, sans succès d'ailleurs, à l'imposer

1. *Reg.*, IV, ch. 1, v. 8. Voir la discussion sur le sens à donner à ce verset, *Act. Sanct. Julii XX*, vie du prophète Elie.

2. Les peintures relevées dans les ruines du Carmel de Famagouste (Chypre) et qui représenteraient en costumes de Carme Élisée, Jonas et Abdias sont, dit C. Enlart, dans le style de la Renaissance italienne (*L'Art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, 1899). Peut-être d'autres couvents de cet ordre ont-ils possédé des représentations analogues. Mais hors de ces maisons, on ne voit Élie ou Élisée vêtus en carmes que dans les œuvres imitées de la Bible des Pauvres, comme dans les tapisseries de la Chaise-Dieu.



---

RENNES, FR. SIMON, SUCESSEUR DE A LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

---







